**3- Vers une gestion durable ?**

**La gestion du foncier**

Il est donc difficile de savoir quelle sera la répartition des nouvelles terres entre producteurs locaux, non- maliens, et grands investisseurs.

Ainsi certaines analyses notent l’intérêt de l’évolution de la gestion du foncier mais proposent des alternatives :

- des baux emphytéotiques (50, 99 ans) qui seraient acquis par les agriculteurs. Ceux-ci garantiraient l’usufruit sur une longue période, et pourraient servir de garantie pour contracter des prêts. C’est une solution mise en avant par le Sexagon, syndicat des producteurs de la zone de l’Office.

- des contrats entre investisseurs et producteurs: les investisseurs bénéficieraient de la propriété pendant une période donnée (par exemple 10 ans), puis la transfèreraient aux producteurs qui continueraient à leur vendre leur production.

- des « joint-ventures » où la propriété serait partagée entre les agriculteurs et les investisseurs.

Enfin la question de la mise en place d’une instance de régulation pour la gestion de la propriété reste ouverte. (…)

**La gestion de l’eau**

(…) Peu d’informations sont disponibles sur l’impact des nouveaux aménagements en terme de besoins

supplémentaires en eau. Certaines études mettent en avant les risques importants pour le delta intérieur du Niger situé en aval. Cette situation peut engendrer des tensions fortes sur l’allocation de la ressource en eau entre les nouvelles zones irriguées et les exploitations existantes.

Dans ce contexte la question de l’efficience de l’utilisation de l’eau est certainement un point clé. En effet, il existe un potentiel de gain de productivité important à ce niveau. Certaines études estiment que 25 % du volume livré par Markala est effectivement utilisé par les cultures dans la zone de l’Office. Les projets de nouveaux aménagements ne semblent pas aborder cette question de manière significative. Or ces nouveaux aménagements, et les incertitudes qu’ils font peser sur la durabilité de l’accès à l’eau, pourraient être l’occasion d’initiatives structurantes pour une gestion de l’eau plus efficace à l’échelle de la zone. Des systèmes d’irrigation plus économes pourraient être utilisés de même que des cultures moins consommatrices en eau.

Billy TROY, « L’Office du Niger : quelles réalités entre accaparement des terres et développement agricole ? » , <http://farmlandgrab.org/wp-content/uploads/2010/09/Office-du-Niger>, Août 2010

**Reformulez simplement les solutions proposés par cet expert et expliquez ensuite en quoi elles sont durables :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Gestion foncière** | **Gestion de l’eau** |
| **Solutions proposées** | -  -  + | -  -  + |
| **En quoi ces solutions sont elles durables ?** |  |  |
| **Quelles en ont les limites ?** |  |  |

**Corrigé :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Gestion foncière (= gestion de la terre : location et propriété)** | **Gestion de l’eau** |
| **Solutions proposées** | -Les baux de location sur de très longue période sont une sécurité et permettent d’obtenir des crédits (hypothèque  -Le partage de la propriété entre investisseurs et petits paysans peut aussi être négocié  + *déplacements de population vers des villages avec des infrastructures modernes (projet US au Nord autour d’Alatona)* | -L’équipement en systèmes d’irrigation économes afin d’éviter les gaspillages et donc la construction de nouveaux ouvrages hydrauliques qui poseront à terme des problèmes en aval, surtout en période d’étiage  -La promotion de cultures moins consommatrices en eau est envisagée : le riz hors saison est déjà interdit sur les casiers.  *+ gestion intégrée : (nécessité de prendre en compte les échelles = avec des instances de gouvernance comme l’AMD)* |
| **En quoi ces solutions sont elles durables ?** | -Elles constitueraient le pilier social du développement économique de la région de l’Office du Niger, en permettant aux presque 500 000 personnes de ces territoires de continuer à vivre décemment sur leurs terres | -Ces solutions formeraient le volet environnemental d’un projet de développement qui n’apparaît pas viable si les chiffres avancés par l’équipe de Jérôme Marie sont exacts. |
| **Quelles en sont les limites ?** | Ces mesures sont hypothétiques et l’accent semble être mis sur le développement économique : les acteurs étrangers ont la main pour le moment et le gouvernement malien se range à leur avis.  Les accords entre les gouvernements sont flous sur d’autres points : aucune clause ne précise la part de la production que les Libyens laisseraient aux Maliens, notamment en année où l’eau viendrait à manquer… | -Ces solutions seraient vraisemblablement insuffisantes au regard des surfaces des nouveaux périmètres, qui nécessiteront de nouveaux ouvrages de régulation et autant de prélèvements supplémentaires. Déjà critique certaines années, la situation deviendrait explosive. Une étude d’impact d’envergure semble donc nécessaire pour confirmer ou infirmer les hypothèses des travaux existants.  -Les sommes englouties seraient colossales : quels sont les acteurs prêts à mobiliser des moyens techniques et financiers aussi lourds ? |